Nord Sud-cti
CHALLENGE US

# EXPORT TO CAMEROUN

# Bénin

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- Indépendance : 1e août 1960
- Langue officielle : français
- Superficie : 114 764 km²
- Population : 10 741 458 habitants
- Capitale : Porto-novo
- Plus grande ville : Cotonou
- Longueur de côte : 121 km
- Relation Sous-Régionale
- Membre de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'OHADA et de la zone franc
- Membre de l'OMC depuis 1996
- Principales Ressources

***Mil, sorgho, maïs, manioc, coton, pétrole***

# | COUNTRY PROFILE | BENIN

**165** STAFF
**4** SITES

## MAIN FIGURES 2017

| | | | |
|---|---|---|---|
| **EXPORT** 66 Tons | **EXPORT** 2,468 TEUs | **EXPORT** 3,418 Tons | 27,666 SQM |
| **IMPORT** 593 Tons | **IMPORT** 4,227 TEUs | **IMPORT** 539,354 Tons | **IMPORT** 968 TEUs (Cross Border Trucking) |

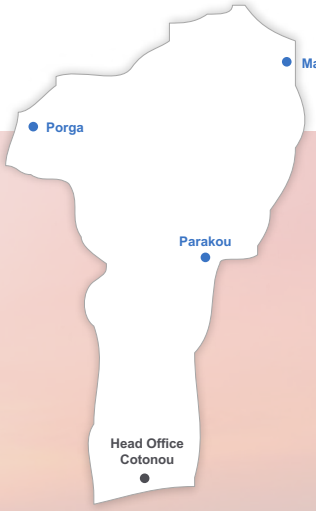


### INDUSTRY EXPERTISE

Mining
Aid & Relief
Food & Beverages
Industrial Projects
Oil & Gas
Power Technologies
Telecom

### CERTIFICATIONS

Own customs Broker License
ISO 9001:2008

# Principaux Produits

EXPORTATION

| VOLUME EXPORTÉ PAR LA MER (TEUS) | 2016 |
|---|---|
| ALIMENTS ET BOISSONS | 17,368 |
| FASHION | 9195 |
| TECHNOLOGIES D'ENERGIES | 319 |
| AUTRES INDUSTRIES | 48 |
| PARFUMS | 21 |
| AUTOMOBILES ET TRANSPORT | 6 |
| HIGH-TECH | 4 |

# Procédure douanière BENIN

DOCUMENTS REQUIS

## A/ POUR IMPORTS:

- Connaissement (B/L) – 2 originaux
- Facture commerciale
- Facture de fret
- Certificat d'assurance
- BIVAC inspection avant expédition (suspendu pour le moment)
- «certificat de renseignement sur les prix» (CRP, suspendu pour le moment)
- Import Licence
- Certificat Identifiant fiscal unique (IFU)
- ordonnance de transit (exigence du Bénin)

## B/POUR EXPORT :

- Ordre de transit (exigence du Bénin)
- Facture commerciale
- Liste de colisage
- Certificat «identifiant fiscale unique (IFU)»

## C/ DOCUMENTS SPECIAUX:

- Copie de la déclaration en douane (pour la réexportation)
- Document d'immatriculation des véhicules seulement
- Valeur de l'inventaire pour les effets personnels seulement
- Avis technique pour l'exportation de bois
- Autorisation d'exploitation de carrière pour l'exportation de pierres
- Levage pour l'exportation de noix de cajou

# Procédure douanière

## A/ Inspection avant expédition:

**BIVAC (Bureau Veritas) effectue une inspection avant expédition (psi)**

- **Pour les marchandises exonérées, l'inspection préalable à l'expédition n'est pas nécessaire.**
- **Pour les admissions temporaires et les importations normales, l'inspection avant expédition de BIVAC peut être exigée.**

**NB: l'inspection avant expédition a été suspendue pour le moment**

## B/ IMPORT :

### Licence d'importation:

- si la valeur CAF des marchandises est inférieure à 500.000 FCFA la licence d'importation n'est pas requise
- si la valeur CAF des marchandises est supérieure à 500.000 FCFA la licence d'importation est requise
- si la valeur CAF du produit s est supérieur à 3.000.000 FCFA, une attestation d'importation est requise

NB: cette procédure a été suspendue pour le moment

### Statut douanier:

- Produits exonérés : exonération à la douane par le destinataire Bolloré Afrique Logisitcs Bénin (autorisation lettre du directeur des douanes)
- Admission temporaire: exonération à demander à la douane par le destinataire Bolloré Afrique Logisitcs Bénin (lettre d'autorisation du directeur des douanes)
- « Importation normale »

## C/ EXPORT :

**Exportation de conteneurs:**

- Création de réservation par la ligne d'expédition sur la demande de l'agent de transfert via (GUP) Guichet Unique Portuaire
- Création de fichiers d'exportation sur le GUP par la transmission, "avis de mise à quai",
- Réception des conteneurs complets sur la Cour d'arrimage,
- Déclaration en douane sur projet SYDONIA,
- Validation des déclarations douanières. / Création du Bordereau de frais unique BFU en raison de l'interface projet SYDONIA + + et GUP,
- BFU paiement. «Bon à embarquer douane» (BAED)
- Création du Bon A Sortir Export (BASE)
- Chargement du conteneur

**Exportation par voie terrestre :**

- Etablissement de la déclaration en douane,
- Déclaration en douane téléchargée en projet SYDONIA + + ou tapée sur le site de la douane (aux frontières terrestres)
- Liquidation de la «visite douane» par l'inspecteur des douanes et paiement des droits et taxes «bon de douane» réception»: «bon à embarquer» (expédition maritime) ou «bon à charger «(expédition sur route)

# FACTURE COMMERCIALE

Elle est établie, au minimum, en trois exemplaires et doit contenir les mentions habituelles. Elle est rédigée en français.

# EUR1

**Bien que le Bénin ne consente pas encore de régime douanier préférentiel aux produits originaires de l'Union européenne, les services douaniers peuvent exiger un document EUR.1 lors de l'importation de ces produits et, en particulier, «*lorsque ceux-ci sont incorporés dans la fabrication d'un produit local et réexportés vers l'UE*».**

**Les envois, inférieurs à 6 000 euros ou effectués par un exportateur agréé, peuvent donner lieu à l'établissement d'une déclaration comme pour l'EUR.1 « *lorsqu'ils sont incorporés dans la fabrication d'un produit local et réexportés vers l'UE* ».**

# Certificat d’origine

**Pour les produits d'origine communautaire qui ne peuvent bénéficier du document EUR.1 et pour les produits non communautaires, un certificat d'origine est demandé. Il doit être établi sur le formulaire communautaire.**

**Les formulaires de certificat d'origine sont diffusés par les imprimeries spécialisées ainsi que par les chambres de commerce et d'industrie. La CCI Paris Ile-de-France ainsi que de nombreuses CCI de province proposent des certificats dématérialisés : https://www.formalites-export.com/**

**Les règles relatives à l’émission et à l’utilisation des certificats d'origine sont précisées dans le document Certificat d'origine communautaire.**

# Autres certificats

EN FONCTION DU TYPE DE MARCHAnDISE

- **Pour les viandes et les sous-produits d'origine animale (lait, oeufs, préparation à base de viande, etc …) : Certificat sanitaire**

- **Pour les fruits, les légumes, les semences et autres végétaux : Certificat phytosanitaire**

# Transport et colisage

**Documents de transport :** Les principaux documents de transport sont le connaissement maritime, la lettre de transport aérien LTA ou AWB, la lettre de voiture internationale CMR et la lettre de voiture internationale CIM.

**Liste de colisage :** Cette liste récapitule toutes les marchandises exportées et précise les volumes, le nombre de colis, de caisses, de conteneurs ainsi que la quantité exacte des marchandises.

**BESC :** Ce document est obligatoire pour les expéditions maritimes vers le Bénin.
Il est délivré par un représentant du Conseil des chargeurs du Bénin : Les courtiers maritimes - 73-75 Quai de Southampton - BP 1395 -76066 Le HAVRE Cedex- T. 02 35 19 39 94 - agent.bimv@courmar.fr

**Assurance transport :** Il y a une obligation d'assurance locale, c'est-à-dire l'obligation d'assurer, au Bénin, le transport international des marchandises.
Voir le site du Cesam

**Contrôle de marchandises :** BENIN CONTROL à destination depuis le 01/04/17